

Messieurs les commissaires,

Mon nom est Sylvain Marcoux, résidant de Pintendre. Je travaille comme électricien et ai une formation en maintenance industrielle.

Tout projet à être implanté dans un milieu comporte son lot d'avantages et d'inconvénients. Le fait de l'accepter ou non doit se prendre après avoir bien soupesé le pour et le contre. Il est bien certain que l'appréciation d'un projet peut varier sensiblement d'un individu à l'autre. Selon ce qu'il en attend. En ce sens, ce qui peut être jugé acceptable par une personne peut être jugé irrecevable par une autre.

Pour ce qui me concerne, j'ai toujours été un fervent partisan du développement économique. Évidemment pas à n'importe quel prix. Par exemple, si la réalisation d'un projet devait mettre en danger, sans équivoque, la population, alors là je m'y objecte.

Dans le cas présent, c'est-à-dire le projet Rabaska, je ne vois pas en quoi, à priori, ce projet puisse représenter un danger réel. À cet égard, je ne crois pas que le méthanier ou le terminal devant être construit ou en cours d'opération puissent représenter un ou des danger(s) sérieux. D'abord parce que l'association des pilotes du St-Laurent est une organisation sérieuse regroupant des pilotes expérimentés, très bien formés et ayant accès à un appareillage des plus sophistiqués. À ce que j'en sais, on a procédé à toutes sortes de simulations pour prévenir tout incident sur le fleuve. Il y a, de plus, la norme ISPS faisant en sorte que pour avoir accès à tout port canadien, un bateau doit avoir accosté à au moins 10 ports à l'étranger. De plus, tous les employés sont fichés. Ces mesures, et il y en a d'autres, font en sorte que la sécurité est maximisée.

Ainsi, laisser entendre que les méthaniers seraient investis par des terroristes n'est que de la fabulation. C'est du moins ce qui est mentionné dans un mémoire de maîtrise ayant été soumis à l'École nationale d'administration publique. J'ajouterai ici qu'il n'y a pas que des méthaniers qui pourraient être la cible de terroristes ou qui pourraient obstruer la voie du St-Laurent. Les pétroliers, bateaux de croisières et de marchandises pourraient tout aussi bien faire l'affaire.

Moi, en ce qui concerne l'élément « danger », je comprends qu'en plus de ce que j'ai fait mention ci-dessus au niveau de la sécurité, il y a aussi les experts des ministères qui, je pense, du moins les médias en ont fait allusion, ont analysé le projet sous toutes ses facettes. Il faut leur faire confiance de même qu'aux instances du BAPE.

Une fois cela dit, certaines personnes prétendent que leur propriété perdra de la valeur, que leur vue sera obstruée, qu'il y aura du bruit. Et bien j'ai consulté des agents immobiliers qui m'ont indiqué que l'éventuelle venue de Rabaska n'affectera en rien la valeur des propriétés. Pour ce qui a trait à l'altération du paysage, encore là des mesures d'atténuation significatives ont été apportées par le promoteur, en respect avec les préoccupations de la population. Pour ce qui a trait au bruit, je ne vois pas comment ces installations seraient plus bruyantes que celles des raffineries. À ce que je sache, la raffinerie d'Ultramar ne crée aucun problème. Au contraire, sa présence a été et est toujours très bénéfique pour St-Romuald et les environs.

Partant de là, je ne peux que douter du bien-fondé de la position des opposants. Tenter par divers moyens d'obtenir l'approbation de la population pour s'objecter à l'implantation de Rabaska et faire avorter le projet avant même qu'on aie pu le soumettre à des instances

compétentes et démocratiquement établies, m'apparaît, dans les circonstances, relever davantage d'intérêts particuliers et corporatistes que d'un réel besoin de se soucier de l'intérêt socio-économique de Lévis et de toute la région.

Par conséquent, à moins que la BAPE adresse à l'appareil politique des recommandations défavorables et je doute que cela puisse se produire, je donne mon appui au projet Rabaska pour les raisons suivantes :

- Ce projet ne recèle pas de danger probant.
- Un projet de près de 1 milliard \$ en investissement, ne se produit qu'aux dix ans.
- Plus de 3 000 emplois seront créés sur 3 ans.
- Les emplois de Rabaska en seront de qualité.
- Il y a possibilité de création d'autres entreprises.

Sylvain Marcoux

A handwritten signature in black ink, reading "Sylvain Marcoux". The signature is written in a cursive, flowing style.